

Service de calibrage – précision maximale pour vos instruments de mesure

Les utilisateurs de lasers de chantiers et de niveaux doivent pouvoir se fier à la qualité de leur travail et garantir sa conformité aux normes et exigences légales. C'est pourquoi nous vous recommandons un contrôle annuel de vos appareils par le Service de calibrage : rapidité, précision et fiabilité.

Notre centre de service et son personnel hautement qualifié se tiennent à votre disposition, via votre revendeur spécialisé, pour une prise en charge rapide de vos appareils. Les calibrages satisfont aux exigences définies par les normes en vigueur. Au retour de votre instrument de mesure, vous recevrez un certificat accompagné d'un relevé de toutes les valeurs mesurées.

Nos prestations de calibrage :

- ☒ Nettoyage de l'appareil
- ☒ Contrôle de l'exactitude de mesure
- ☒ Si nécessaire : réglage de l'appareil
- ☒ Relevé de toutes les valeurs mesurées
- ☒ Certificat de calibrage
- ☒ Renvoi de l'appareil au revendeur dans les cinq jours ouvrables.

Nos forfaits*		
Niveaux optiques, laser croix et laser point		58,00 € HT
Lasers rotatifs		82,00 € HT

* Forfaits incluant transport et main d'œuvre